

# Rencontre acteurs Commerçants - entreprises

**CCIMBO,  
A Brest**

19 Juin 2019 – 19h15 / 21h

*Réunion conjointe concertations « Mon réseau grandit » & « Les ascenseurs du port »*

## RENCONTRE COMMERÇANTS-ENTREPRISES

CCIMBO  
19h15 – 21h00  
COMPTE-RENDU

### PARTICIPANTS

#### 14 participants

Nadine Perrocheau, Cap Horn Brest  
Jean-Philippe Criaud, The Dubliners  
Patrick Bruc, Société Médical 29  
Gwénaelle Le Pors, vendeuse  
Erwan Cariou, Carrefour city  
Maël Lesaout, Bourse de l'immobilier  
Brigitte Ribouchon, Bourse de l'immobilier  
Frédéric Devaux, BLU CCI  
Cédric Dieucho, Music Star  
Martial Koffi, Ada Location  
Anne-Françoise Le Roy, Havas Voyages  
Jean-Luc André, CCIMBO  
Eric Svillaud, Optic BZ  
Armand Garrec, L'Astrolabe

#### Garante de la Commission nationale du débat public (Cndp)

Catherine Trébaol, garante

#### Intervenants et présents pour la maîtrise d'ouvrage

Yohann Nédelec, 2<sup>ème</sup> Vice-président, Brest métropole  
Victor Antonio, directeur mobilités, Brest métropole  
Philippe Cou, directeur opérationnel, Brest métropole aménagement (BMA)  
Thomas Férec, Développement économique, Brest métropole  
Soazig Bégoc, responsable communication, BMA

Animation  
par Claire Mével, consultante, Scopic

### INTRODUCTION

**Madame Lucas (vice-présidente CCIMBO)** introduit la séance et remercie les participants de leur présence lors de cette réunion de présentation des projets de TCSP et ascenseurs urbains, organisée conjointement avec Brest métropole.

Le rôle de la CCI qui est favorable au projet est de favoriser l'appropriation du projet par les commerçants, que celui-ci constitue une opportunité et un levier d'attractivité commerciale. Ce projet doit bénéficier aux centralités commerciales. Différents dispositifs vont être mis en place pour accompagner les entreprises et les associations de commerçants, dans le cadre d'une charte d'objectifs qui sera élaborée pour ce projet entre BM et la CCIMBO.

Mme Lucas promet une grande vigilance afin de limiter les contraintes liées notamment à l'accessibilité des commerces, et aux éventuelles nuisances des travaux.

Madame Mével introduit la réunion et son déroulé.

Madame Trébaol intervient à la suite pour décrire le rôle de la Commission nationale du débat public (Cndp). La Cndp est une Autorité Administrative Indépendante, qui veille au bon déroulement de la concertation. Les garantes rencontrent en amont de la concertation les acteurs pour vérifier que les modalités proposées sont en adéquation avec le contexte. Elles sont également amenées à intervenir ponctuellement en cours de concertation. A l'issue de celle-ci, les garantes rédigent le bilan de la concertation, pour s'assurer de la traçabilité des avis, questions, et remarques. Elle indique que les concertations « Mon réseau grandit » et « Les ascenseurs du port » sont menées de façon volontaire par Brest métropole, qui a choisi de solliciter la Commission nationale du débat public (Cndp) pour l'accompagner.

La concertation porte sur l'opportunité des projets. Elle a débuté au 29 avril pour "Mon réseau grandit" et le 28 mai pour "Les ascenseurs du port", et va se dérouler jusqu'au 14 juillet prochain. Le bilan étant prévu d'ici la fin d'année.

## PRESENTATION DU PROJET

M. Antonio, de Brest métropole, et M. Cou, de BMA, présentent les projets de TCSP et ascenseurs urbains, leurs différentes composantes et le planning des projets et des concertations.

## TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE

*Un participant questionne l'impact de la phase travaux pour les commerçants. Il précise que les travaux de la première ligne de tramway avaient sensibilisé certains commerçants et qu'aujourd'hui leur chiffre d'affaire n'est toujours pas équivalent à la période pré-travaux.*

*Un autre participant souhaite une précision sur le parcours du tramway au nord au niveau du Quartz. Il demande si l'accès aux voitures sera aussi permis à cet endroit-là. Il souhaite par ailleurs des précisions concernant l'emplacement exact de l'ascenseur Gare-Carène.*

Victor Antonio indique qu'il sera important de tirer les enseignements de la **phase travaux** de la première ligne, car celle-ci n'a pas toujours été optimale.

Pour permettre un meilleur accès au centre-ville, certains parcours seront favorisés. Des études de circulation sont lancées, avec des simulations dynamiques permettant d'anticiper ce qui peut se passer en phase travaux.

Il indique que le dispositif mis en place pendant la phase travaux de la première ligne de tramway sera par ailleurs reconduit pour ce projet.

M. Cou indique qu'à ce stade, les études sont encore générales et que le **positionnement du tramway** n'est pas encore défini précisément. Néanmoins il indique que le positionnement actuellement prévu pour la partie nord se situe soit du côté de la mairie, soit au centre de la place.

Concernant la **circulation**, elle sera maintenue comme actuellement, soit deux fois une voie de circulation voiture.

Au sujet de l'**ascenseur Gare-Carène**, M. Cou précise sa localisation au niveau du square Beautemps-Beaupré et sa connexion piétonne à la gare. Il explique qu'un cheminement pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) va être aménagé le long de l'avenue Salaün Penquer.

Il présente une image 3D de positionnement de l'ascenseur réalisée par l'architecte en charge des études. Ceci permet de préciser l'implantation de la station d'ascenseur, au niveau du parvis de la Carène.

*Le même participant questionne la mise en place d'un potentiel parking relais sur le port, pour que les personnes n'aient pas à se garer en centre-ville.*

M. Cou lui indique qu'il n'y a pas de places de **parking** prévues pour le moment. La question du stationnement est en revanche traitée de façon globale dans le projet "Mon réseau grandit", avec des parking relais proposés en entrée de ville.

M. Cou demande à son tour au participant si la question du **stationnement** au niveau du port est pour lui un sujet d'inquiétude, ce qu'il confirme.

M. Antonio précise qu'en créant une nouvelle offre de transport structurante, de nouveaux moyens de déplacement sont mis à disposition des usagers. La part des **modes actifs** est ainsi augmentée. Ainsi, aujourd'hui la part modale de la marche à pied dans le centre-ville est passée à plus de 40% (cf. enquête ménages). Tout ceci offre la possibilité aux usagers de moins utiliser la voiture, et donc de libérer des places de stationnement.

***Un participant interroge l'insertion du BHNS rue Donnart pendant les travaux.***

M. Antonio explique que certaines phases de **travaux** ne permettront peut-être pas la circulation des voitures à cet endroit. Il est encore tôt pour se prononcer là-dessus. Cependant l'accès aux commerces est exigé dans le cahier des charges du projet.

Il indique que le phasage de travaux sera discuté avec les commerçants en amont, de façon à ne pas trop impacter certaines périodes de l'année où les enjeux économiques sont importants. Des médiateurs seront mis en place pour écouter les remarques des commerçants de façon à ce qu'elles soient prises en compte durant la phase chantier.

***Un participant questionne le financement du projet. Il demande si les tickets de transport financent les travaux.***

***Une commerçante (boulevard Clémenceau) prend la parole. Elle souhaite savoir comment vont se dérouler les travaux. S'ils vont être réalisés par zone, ou si tout le trajet va être impacté pendant 3 ans.***

***Au sujet du BHNS, elle se questionne sur la possibilité d'insérer à la fois le tram, le BHNS ainsi que les voitures au niveau de la gare.***

M. Antonio explique que le **transport public est aujourd'hui déficitaire dans toutes les villes de France**. Il précise que les tickets financent à peu près 1/4 du coût de l'exploitation du transport public. C'est pourquoi le versement transport a été mis en place, pour que les entreprises de plus de 11 salariés aident au financement des transports publics.

M. Cou donne des précisions concernant le **phasage des travaux**. Le chantier sera linéaire. Il se fera zone par zone, petit à petit. 2 types d'interventions existent :

- . celles qui sont plus lourdes (déviations réseaux, terrassement, mise en place des rails, voiries),
- . celles qui sont ponctuelles (installation de la ligne aérienne de contact, des stations, etc.).

Pour chaque zone, les travaux "lourds" seront d'une durée d'environ 9 mois.

Concernant la circulation boulevard Clémenceau, les bus circuleront sur la voie de tramway. Les voitures ne seront pas sur la même voie. Les stations du tramway et du bus seront cependant séparées, car les quais sont différents.

***Une participante souhaite savoir si le parking rue de Kerros va être conservé.***

***Elle s'interroge aussi sur l'organisation du phasage des travaux : par quel endroit vont-ils commencer ?***

***Un participant s'interroge concernant l'impact des élections municipales sur le projet et la potentialité du projet à se réaliser suite à l'élection d'une nouvelle équipe.***

M. Antonio explique que le **parking de la rue de Kerros** est en domanialité partagée actuellement entre la ville et la SNCF. Sa propriété l'est donc aussi.

Il ajoute que tout le parvis de la gare serait reconfiguré, de manière à optimiser le stationnement et à permettre les échanges avec les cars, tramway et BHNS. Les aménagements pourraient se faire devant la gare, mais aussi rue de Kerros jusqu'au sud, et le long de Gambetta jusqu'aux halles de la Sernam.

Concernant l'**impact des élections**, M. Antonio explique que le planning du projet présenté pour le moment est au plus court. Celui-ci peut évoluer ensuite en fonction du choix de la future équipe élue.

M. Cou explique qu'à l'heure actuelle le projet n'en est pas encore au **phasage des travaux**. Il prendra forcément en compte les projets connexes et les différentes problématiques de la ville. Les 6 derniers mois du planning

correspondent aux essais du tramway. Un point critique et non-négligeable dans le planning : la réalisation d'un ouvrage d'art (le pont Schumann). Pour le BHNS, le projet étant moins contraint, le planning serait sans doute plus souple.

***Une participante demande si pendant la période des travaux une voie de circulation sera conservée sur l'axe Liberté-Gare. ?***

***Un participant requestionne le projet suite à l'arrivée potentielle d'une nouvelle équipe municipale l'année prochaine. Sera-t-il revu dans sa globalité ou est-ce que le travail réalisé par l'équipe précédente sera conservé ?***

M. Cou indique qu'un **accès** serait conservé pour aller jusqu'à la **gare** et jusqu'au centre-ville pendant toute la durée des travaux.

M. Antonio précise que si les prochains élus décident de ne pas faire ce projet, il ne sera effectivement pas réalisé. S'ils souhaitent faire autre chose, des études seront reprises, jusqu'à la nouvelle définition du projet.

***Un participant demande si le nombre de places de stationnement supprimées dans le centre-ville est déjà connu.***

M. Cou explique que le parcours du BHNS et du tramway ne sont pas encore définis, donc le **nombre de places de stationnement supprimées ou conservées** ne peut pas être calculé à l'heure actuelle. Chaque scénario implique des répercussions différentes sur le stationnement. Ce travail fin pourrait être opéré en 2021 par le maître d'œuvre qui serait choisi.

## CONCLUSION

A la suite des échanges, Claire Mével décrit les différentes modalités de contribution et d'information, ainsi que les prochains rendez-vous de concertation. Catherine Trébaol, garante, complète sur les temps de concertation ascenseurs.

En conclusion, Victor Antonio remercie les participants et les invite à participer aux prochains rendez-vous.

*Fin de la réunion à 21h.*